

Flash info MATHS SCIENCES

DNB
série professionnelle

Les 4 principales nouveautés du Diplôme Nationale du Brevet

- L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB
- 8 h d'épreuves écrites contre 7 heures aujourd'hui.
- Une épreuve orale portant sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou de l'un des parcours (éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen).
- Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves.

LE SOCLE COMMUN

La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur l'appréciation du niveau atteint dans chacun des quatre objectifs de connaissances et de compétences du premier domaine (Les langages pour penser et communiquer) et dans chacun des quatre autres domaines.

Les huit composantes du socle commun prises en compte sont donc :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à quatre niveaux : **maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise**. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des [évaluations menées au long du cycle 4](#) par les enseignants. Pour chacune des huit composantes du socle commun prises en compte, le candidat obtient :

- 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante »,
- 25 points pour le niveau « maîtrise fragile »,
- 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante »,
- 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ».

La maîtrise du socle commun est notée sur **400 points**.

Les élèves ayant suivi un **enseignement de complément** ou un enseignement de langue des signes française bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

LES EPREUVES

Deux épreuves écrites

La première épreuve porte sur les programmes de **mathématiques (2 heures)** et de **sciences expérimentales et de technologie (1 heure)**

- Une thématique commune
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.

La deuxième épreuve porte sur les programmes de **français (3h)**, **d'histoire-géographie-enseignement moral et civique (2h)**

- Une thématique commune
- Une première partie (3 heures) consacrée aux compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages
- Une seconde partie (2 heures) dédiée à la maîtrise orthographique de la langue écrite et à la capacité de rédiger
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Une dictée et un exercice de réécriture
- Un travail d'écriture d'invention ou de réflexion, au choix

Une épreuve orale de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien).

- De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.
- La maîtrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.

TEXTES ET LIENS

Nouveaux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège BO n°11 du 26 novembre 2015 :

<http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html>

Nouveau socle commun de connaissances de compétences et de culture : <http://eduscol.education.fr/cid86943/le-socle-commun.html> Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture au BOEN n°17 du 23-4-2015

DNB <http://eduscol.education.fr/cid98239/dnb-2017.html>

Arrêté du 31-12-2015 modifié relatif aux modalités d'attribution du DNB (BOEN n°3 du 21-1-2016)

Note de service n°2016-063 du 6-4-2016 relative aux modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2017 (BOEN n° 14 du 8-4-2016)

SERIE PROFESSIONNELLE DU DNB

Le diplôme national du brevet comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle.

Les candidats des classes de troisième de collège se présentent en série générale.

Les candidats qui bénéficient de dispositifs particuliers ("3e prépa-pro", SEGPA, ULIS, UPE2A, DIMA et, éventuellement sur dérogation du recteur, élèves bénéficiant de l'une des modalités spécifiques d'accompagnement pédagogique définies par l'article D. 332-6 du code de l'éducation ou élèves en situation de handicap) ont le choix de se présenter à la série générale ou à la série professionnelle.

IMPORTANT : Le référentiel de formation relatif aux sciences et à la technologie au cycle 4 pour les élèves bénéficiant de dispositifs particuliers est paru au [BO DU 13 OCTOBRE 2016](#)

Vous trouverez sur le site maths sciences ainsi que sur le site eduscol les SUJETS 0 de la série pro et de la série générale.

<http://eduscol.education.fr/cid60618/preparer-le-dnb-avec-les-Annales-de-l-examen.html>

Nous vous invitons **TOUS à consulter ces sujets 0** afin de préparer au mieux les élèves de 3 PPRO mais également pour prendre connaissance des nouveautés (**algorithmique avec scratch**, place des sciences physiques dans les épreuves ponctuelles..) inscrites au cœur du collège.

SEMAINE DES MATHS

La sixième semaine des mathématiques se déroule **du lundi 13 au vendredi 17 mars 2017** sur le thème "**Mathématiques et Langages**"

Un thème riche, transversal, au cœur de nos/vos préoccupations quotidiennes en classe avec les élèves, que nous invitons à partager et investiguer avec vos élèves et vos collègues de toutes disciplines pour envisager des actions particulières, pluridisciplinaires, originales, ... sur cette semaine.

Pour plus d'informations et connaître le guide des animations académiques : <http://www.education.gouv.fr/cid59384/la-semaine-des-mathematiques.html>

Nous souhaitons communiquer davantage sur ce qui se passe dans votre établissement, n'hésitez pas à venir vers nous pour partager vos projets, nous les relayerons via le site ou autre support.

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES

Mercredi 15 mars 2017, des élèves de 1^{ère} inscrits aux olympiades des mathématiques composeront pour concourir.

Des exercices permettant de mettre en valeur des aptitudes à la mise en œuvre de démarche d'investigation et des capacités de raisonnement seront proposés aux élèves inscrits. Depuis l'an dernier ce concours, qui se déroule pendant la semaine de mathématiques est ouvert aux élèves de la voie professionnelle. **Le vif succès de l'an dernier est à souligner, il promeut une image positive de l'enseignement des mathématiques en lycée professionnel.**

Nous vous espérons nombreux cette année encore à vous engager dans cette démarche de concours avec vos élèves.

Inscription avant le 10 février

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M Legry IAIPR ludovic.legry@ac-amiens.fr
ou Mme Vichery sophie.vichery@ac-amiens.fr

Le **site maths sciences** <http://maths-sciences-lp.ac-amiens.fr/> évolue, avec le souci permanent de le rendre plus dynamique et plus fluide.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement

Une page d'accueil plus attractive renvoie à une actualité variée.

Pour nous aider dans cette tâche et si vous repérez des erreurs sur le site, des actions/ressources à valoriser ou faire connaître, vous pouvez contacter : Emilien Pataille Webmestre de l'académie emilien.pataille@ac-amiens.fr et Pierre Beriot IAN pierre.beriot@ac-amiens.fr